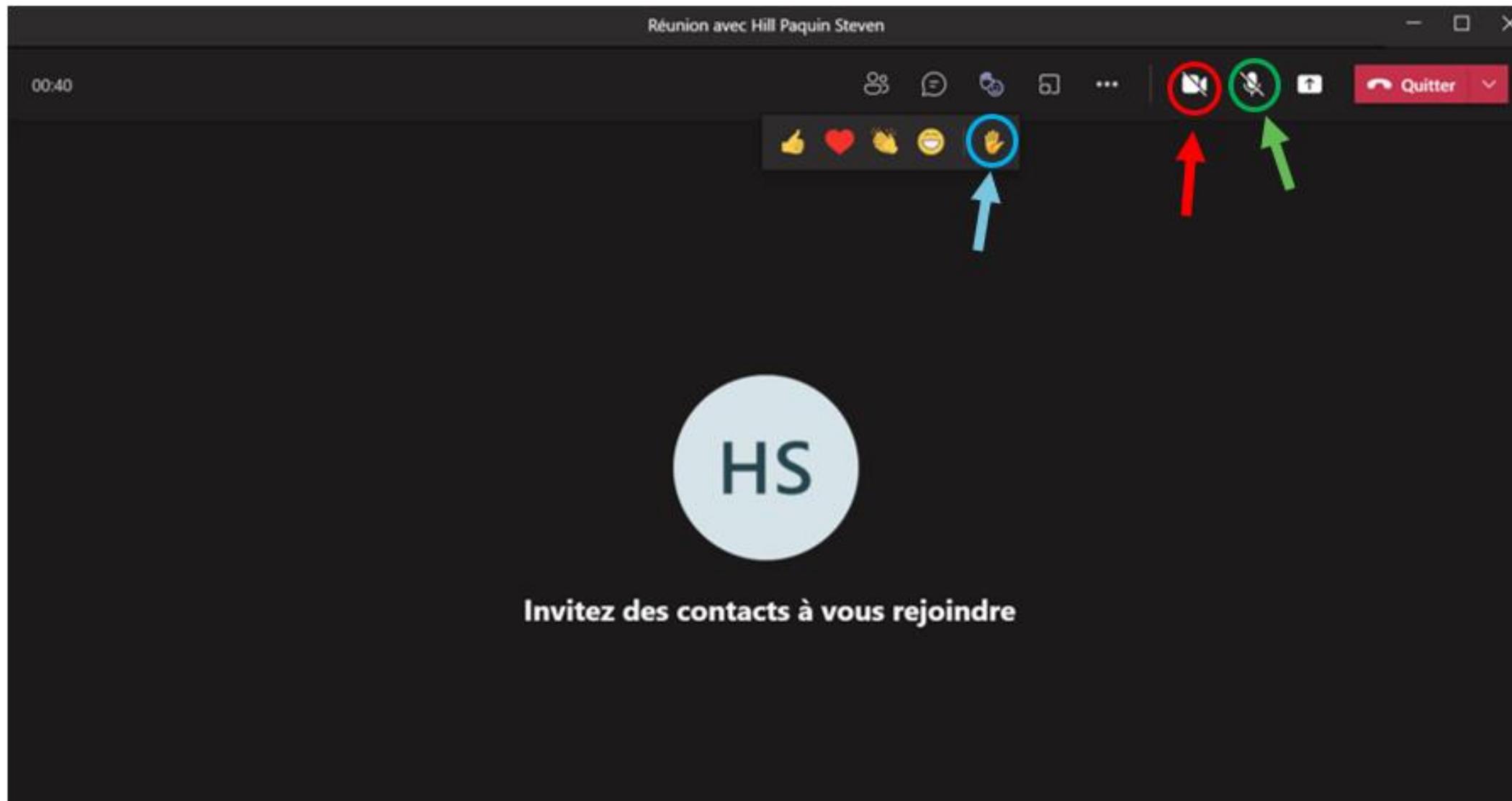


# Pour une ville qui vous ressemble

Politique de consultation et de participation publiques



# Fonctionnalités Microsoft Teams



# Bienvenue

Règles de bienséance



# Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Présentation :
  1. Mise en contexte;
  2. Présentation de la politique:
    - Champs d'application et éléments clés.
  3. Présentation du plan d'action;
3. Période d'échanges

# Présentation des intervenantes et intervenants

## Ville de Trois-Rivières

- Cynthia Simard, directrice des communications et de la participation publique.
- Steven Hill Paquin, coordonnateur à la participation publique.

## Votepour.ca

- Bastien Beauchesne, conseiller principal – analyses et méthodes.
- Laurence Goulet-Beaudry, coordonnatrice aux services.



# Mise en contexte

Pourquoi se doter d'une Politique de consultation  
et de participation publiques



## Objectifs

1. Identifier les conditions pour déclencher une démarche de participation publique.
2. Établir des normes qui encadrent les pratiques en matière d'information et de consultation;
3. Proposer un niveau de service en matière de participation publique, qui tient compte des ressources humaines et financières disponibles.

## Mais aussi :

4. Reconnaître la capacité des citoyennes et citoyens de participer aux processus décisionnels de leur ville, en complément :
  - Aux mécanismes déjà prévus à la Loi sur aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1)
  - À l'expertise du personnel municipal
  - Au rôle des élues et élus, qui prennent des décisions dans l'intérêt des citoyennes et citoyens qu'ils représentent.

## Une politique ayant fait l'objet de consultations publiques.

### Atelier de consultation

27 personnes

23 novembre 2023

### Sondage

452 personnes

29 nov. au 11 déc. 2023

### Influence sur le projet de politique

- Définir les principes directeurs de la politique;
- Identifier les critères justifiant l'organisation d'une démarche de participation publique;
- Préciser des normes pour baliser nos pratiques en matière de participation publique.
- Établir le plan d'action associé à la politique.

# La politique

Champs d'application



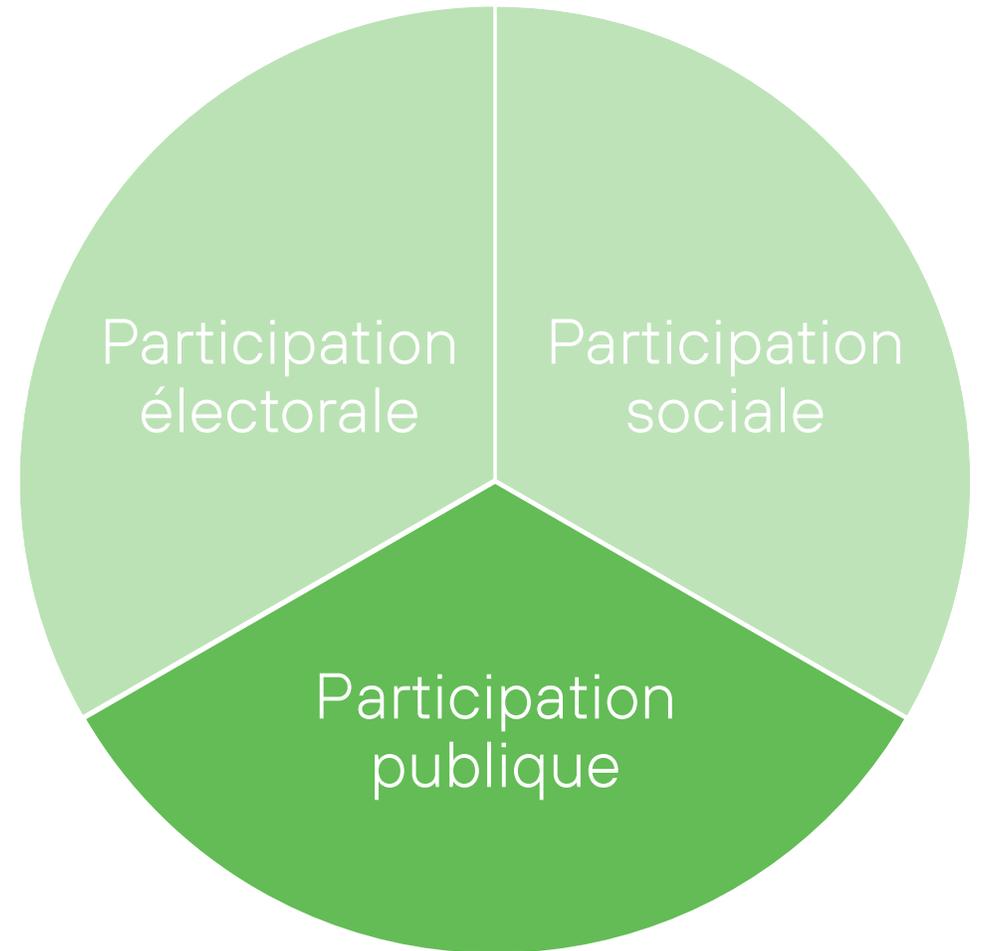
# Qu'est-ce que la participation publique?



## Une des trois dimensions de la participation citoyenne

La participation publique c'est...

- Mécanismes de participation formels mis en place au sein des gouvernements, des institutions publiques ou des organismes de la société civile.
- Faire vivre la démocratie en dehors du cadre électoral. Permettre aux citoyennes et aux citoyens de se prononcer sur différents projets ayant un impact sur leur milieu de vie.



# Développement de la participation publique



Participation publique	2019	2020	2021	2022	2023
Projets	8	12	18	23	23
Activités	14	18	30	39	48

Nombre de personnes rejointes en 2023 : 7536 personnes.

Une augmentation de 23 % par rapport à 2022.

# Champs d'application



La politique vise à encadrer les activités d'information et de consultation qui sont déployées dans le cadre de démarches de participation publique qui sont initiées par la Ville.

Séance du conseil municipal	Comités transversaux	Démarches de participation publique
Document d'encadrement. <ul style="list-style-type: none"><li>Règlement intérieur du conseil.</li></ul>	Document d'encadrement. <ul style="list-style-type: none"><li>Résolutions constitutives qui spécifient le mandat et la composition des instances.</li></ul>	Document d'encadrement. <ul style="list-style-type: none"><li>Politique de consultation et de participation publique (en cours d'élaboration)</li></ul>

# Champs d'application



Les démarches de participation publique permettent à la population de s'informer, de s'exprimer ou de contribuer à des projets relevant des compétences municipales telles que définies par la Loi, notamment :

- Aménagement et urbanisme
- Culture, arts et lettres;
- Développement économique;
- Environnement et lutte aux changements climatiques;
- Mobilité urbaine et transport;
- Orientations budgétaires et grands projets d'investissements;
- Parcs et espaces verts;
- Politiques municipales;
- Sécurité des milieux;
- Sports, loisirs et vie communautaire;

# Champs d'application



## Une politique complémentaire à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)

### Extrait

*La politique de participation et de consultation publique de la Ville de Trois-Rivières est complémentaire à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).*

*En adoptant cette politique, la Ville ne se soustrait pas au régime d'approbation référendaire et aux obligations légales prévues par la LAU.*

# Responsabilités en matière de participation publique



## Participation publique

Modifications aux règlements d'urbanisme assujetties à une procédure de consultation par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

Exemples:

- La révision du plan d'urbanisme;
- La modification du schéma d'aménagement et de développement;
- Les modifications à un règlement de zonage ou de lotissement;
- Etc.

- Direction de l'aménagement et du développement durable;
- Direction du greffe, gestion des documents et archives.

Dossiers municipaux ne relevant pas de la LAU ou actions complémentaires à la LAU.

Exemples:

- Budget participatif;
- Séances d'information sur les grands travaux;
- Événement PTI;
- Sondage et ateliers sur la caractérisation des quartiers;
- Ateliers de consultation sur divers politiques

- Direction des communications et de la participation citoyenne.

# La politique

Les éléments clés



# Trois principes directeurs



## Inspirés des attentes formulées par participantes et participants

### 1. Fournir une information objective et accessible.

- Documentation synthèse présentant l'ensemble de l'information pertinente sur le dossier.
  - Sous réserve des restrictions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)
- Explique les objectifs, les étapes et les moyens permettant à la population de participer.

### 2. Favoriser la participation et accueillir la diversité des points de vue.

- Stratégies de communication et de consultation offrant à tous la possibilité de participer.
- Échange d'opinions respectueux favorisant un dialogue constructif.

### Constats de la consultation Valeurs identifiées

- *Transparence;*
- *Accessibilité;*
- *Cohérence;*
- *Écoute.*

# Trois principes directeurs



## Inspirés des attentes formulées par participantes et participants

### 3. Valoriser l'apport de la participation publique dans les décisions municipales.

- Rapporter de façon objective les préoccupations, opinions et idées émises par la population.
- Expliquer l'apport de la démarche participative dans le projet.

### Constats de la consultation Valeurs identifiées

- *Transparence;*
- *Accessibilité;*
- *Cohérence;*
- *Écoute.*

# Rôles et responsabilités



## Direction des communications et de la participation publique

- Maître d'œuvre des démarches de participation publique réalisées par et pour la Ville, à l'exception des activités obligatoires prévues par une loi ou un règlement.
- Analyse, en collaboration avec les directions clientes, les projets municipaux pour déterminer s'il est pertinent de les soumettre à une démarche participative.
- Prend en charge la promotion, l'organisation et l'animation des démarches avec la collaboration et le soutien des directions municipales concernées.
- Rend compte fidèlement et objectivement des opinions exprimées dans le cadre des activités de participation publique.

# Rôles et responsabilités



## Administration municipale

- Responsables de présenter les projets et d'en expliquer les aspects techniques de manière à les rendre compréhensibles au public.
- S'engage à prendre en considération les préoccupations, les besoins et les opinions de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets soumis à une démarche participative.

# Rôles et responsabilités



## Conseil municipal

- Les membres du conseil participent aux activités à titre d'observateurs afin d'assister aux échanges et entendre les idées proposées. Cette position vise à éviter la partisanerie et à permettre aux personnes participantes de s'exprimer librement.
- S'engage à prendre en considération les préoccupations, les besoins et les opinions de la population dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets soumis à une démarche participative.
- Le Cabinet du maire peut désigner une ou un représentant du conseil municipal afin de participer activement à une présentation. La personne désignée a le rôle et la responsabilité d'expliquer la position du conseil municipal dans un projet donné.

# Rôles et responsabilités



## Les personnes participantes

- Faire preuve d'écoute et d'ouverture à l'égard des différents points de vue exprimés.
- S'exprimer de manière respectueuse afin de permettre un dialogue constructif.
- Respecter les règles de fonctionnement des activités de participation publique.



# La mise en application de la politique



## Étape 1

### Demande de participation publique

Lorsqu'elles souhaitent soumettre un projet à une démarche de participation publique, les directions doivent déposer une demande à la Direction des communications.

### Important

*Conformément à la Politique de communications, personne ne peut engager la Ville dans une démarche de participation publique ni l'annoncer publiquement, sans avoir impliqué la Direction des communications au préalable.*

# La mise en application de la politique



## Étape 2

### Analyse et approbation des démarches

Critères d'analyse:

- Intérêt collectif
  - Nombre de personnes touchées;
  - Envergure territoriale du projet.
- Impacts prévisibles du projet au niveau:
  - social;
  - environnemental;
  - économique.
- Apport de l'expertise citoyenne

L'analyse est effectuée par la Direction des communications et de la participation publique.

- Avis déposé à la direction cliente.

### Constats de la consultation

Critères motivant l'implication de la population

*Trois principaux critères déterminent l'intérêt des personnes à s'impliquer dans une démarche de participation publique:*

- *le sujet sur lequel porte le projet;*
- *la portée du projet;*
- *les impacts potentiels du projet.*

# La mise en application de la politique



## Étape 3

### Promotion des démarches

- Toutes les démarches de participation publique sont publicisées.
  - Actions de communications adaptées en fonction de la population concernée.
  - Sauf circonstances exceptionnelles, une invitation dans un délai de 10 jours.
- Toutes les démarches sont présentées sur le site Web municipal. On y présente:
  - Les objectifs de participation publique;
  - Les échéanciers;
  - Les activités prévues.
- L'information produite est rédigée dans un langage simple et accessible.

### Constats de la consultation

Information et promotion

- *Communiquer à différents moments: avant, pendant, après;*
- *Utiliser des outils permettant de rejoindre directement la population;*
- *Accessibilité de l'information à tous;*
- *Fournir une information complète sur les projets, axée sur les faits et les données.*

# La mise en application de la politique



## Étape 4

### Déroulement des démarches

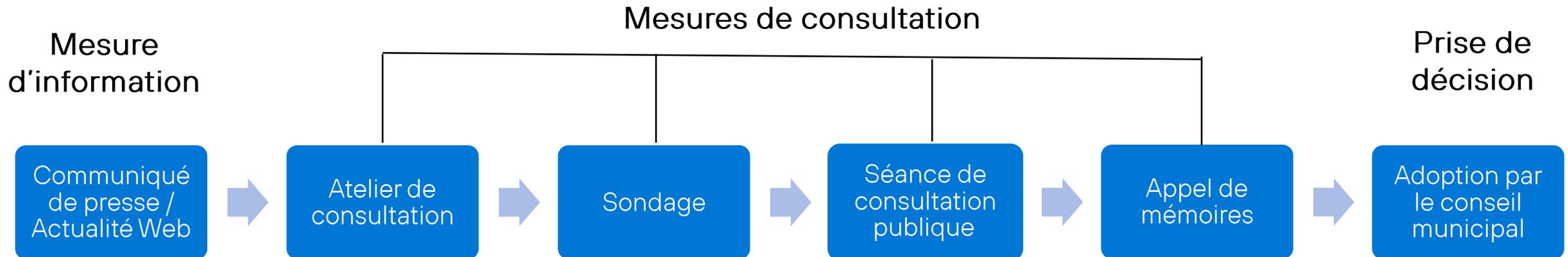
Selon les objectifs poursuivis, les démarches participatives peuvent prendre différentes formes.

		Participation active				
		Informer	Consulter	Impliquer	Collaborer	Déléguer
But		Fournir à la population l'information nécessaire pour l'aider à comprendre les problèmes, les options ou les solutions envisagées.	Obtenir l'opinion de la population à l'égard des problèmes, des options ou des solutions envisagées afin qu'elle soit prise en compte au moment de la prise de décision.	Travailler de concert avec la population pour s'assurer que leurs opinions, préoccupations ou attentes soient intégrées au processus décisionnel.	Travailler de concert avec la population dans les différentes étapes d'un projet pour définir les options et les solutions privilégiées.	Confier à la population la responsabilité de prendre la décision finale sur un projet.
Types d'actions		Séance d'information Documentation web ou imprimée Vidéo explicatif Communiqué de presse	Séance de consultation publique Sondage d'opinion Dépôt de mémoire	Atelier de consultation publique Groupe de discussion Kiosque de consultation publique	Atelier de coconstruction Cohorte citoyenne Comités municipaux	Référendum Budget participatif

# La mise en application de la politique



## Exemple de démarche de participation publique



## Projet: Politique de consultation et de participation publiques

## Étape 4

### Déroulement des démarches

- Accessibilité des démarches de participation publique
  - Accessibilité universelle des lieux.
  - Combinaison de différentes mesures de participation publique pour rejoindre le plus grand nombre.
  - Participation en présence et à distance.
  - Participation par écrit et à l'oral.
  - Sondages électroniques peuvent être complétés avec l'aide du 311.

### Constats de la consultation

#### Accessibilité

- *Avoir une diversité d'espaces et de moyens de participation pour rejoindre le plus de gens possible.*

# Mise en application



## Étape 5

### Diffusion des résultats

- Rapports de consultation diffusés sur le site Web municipal.
  - Délai de 3 mois.
- Lorsqu'une décision est prise, la Ville en informe le public, en rappelant l'apport de leur participation dans la recherche de l'intérêt collectif.

### Constats de la consultation

Diffusion et rétroaction

- *Expliquer les processus menant à la prise de décision et les raisons de cette décision.*
- *Que les idées et expériences citoyennes soient intégrées dans les décisions municipales.*
- *Avoir un impact sur les décisions et les projets influençant leur qualité de vie.*

# Le plan d'action

Des projets fidèles aux principes directeurs



# Structure du plan d'action



## Rappel des 3 principes directeurs de la politique



Diffuser une information objective et accessible



Favoriser la participation et accueillir la diversité des points de vue



Valoriser l'apport de la participation publique dans les décisions municipales.

Les actions seront mises en œuvre conditionnellement à l'octroi des sommes nécessaires.

# Plan d'action



Actions	Échéancier	Budget approx.	Principes directeurs
Optimiser la présentation des démarches de participation publique sur le site Web municipal.	2025	S.O.	
Inclure une mesure d'information dans l'ensemble des démarches de participation publique de la Ville.	En continu	S.O.	
Informar la population sur les moyens dont ils disposent pour transmettre leurs opinions à la Ville.	2025	S.O.	
Développer une stratégie jeunesse ayant comme objectif d'amener les jeunes à s'impliquer davantage dans la vie municipale.	En continu	Subvention Démarche mauricienne	

# Plan d'action



Actions	Échéancier	Budget approx.	Principes directeurs
Développer une stratégie en vue d'encourager la participation publique des groupes sociaux minoritaires ou marginalisés.	En continu	S.O.	
Répondre au besoin de la population en lui permettant de participer au budget participatif.	2025	100 k\$/ année	
Mettre en place une plateforme de participation publique.	2026	50 k\$/ année	 
Instaurer un droit d'initiative permettant à la population de déposer une demande de consultation publique.	2026	15 k\$/ année	

# Plan d'action

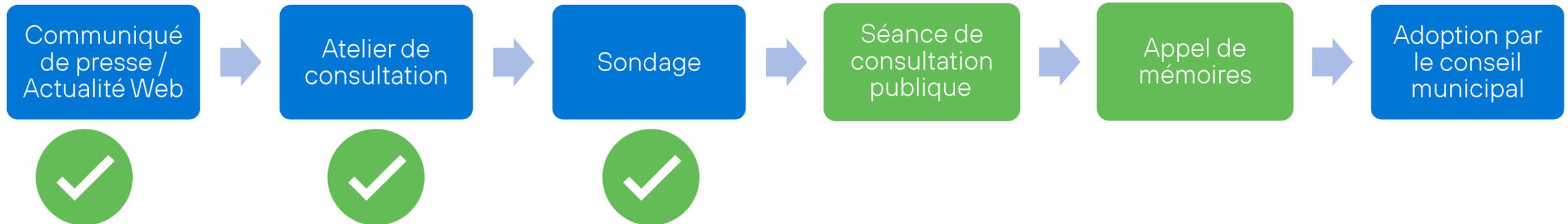


Actions	Échéancier	Budget approx.	Principes directeurs
Préciser le processus de dépôt de pétition au conseil municipal.	2025	S.O.	 
Organiser des activités d'échanges citoyens sur différentes thématiques municipales.	2025	25 k\$/an	 
Soutenir les efforts de communication déployés par les directions responsables de la mise en œuvre des mesures de consultation prévues à la LAU.	En continu	1 500 \$/an	 
Mettre en valeur l'apport de la participation publique dans les communications municipales.	En continu	S.O.	

# La suite des choses

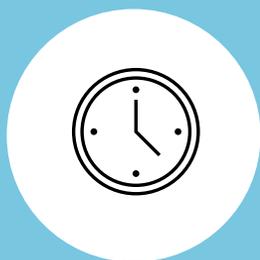


## Processus d'élaboration de la politique de consultation et de participation publiques



La parole est à vous.

# Questions?



Durée : 1 heure



Lever la main



3 minutes



Respect

Conversation Participant **Lever la main** Réagir Affichage Salles Applis Autres | Caméra **Microphone** Partager **Quitter** ▾

1

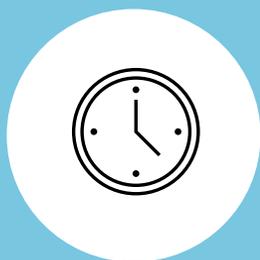
2



Invitez des contacts à vous rejoindre

La parole est à vous.

# Questions?



Durée : 1 heure



Lever la main



3 minutes



Respect